

UFF ACTIONS EMERGENTES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2024

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion. 4	
Autres informations.....	15
Rapport d'activité.....	17
Rapport certifié du commissaire aux comptes	23
Information SFDR article 8.....	88
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2024	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70 Avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - France

Gestionnaire financier par délégation : Abrdn Asset Managers Limited

Société enregistrée en Angleterre (enregistrement no.121891)
Siège social : 10 Queen's Terrace, Abrdn, AB10 1YG - ROYAUME- UNI

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Nicolas BENARD

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0011365766 : UFF Actions Emergentes M
- FR001400KK57 : UFF Actions Emergentes A
- FR0014000YC6 : UFF Actions Emergentes N

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence MSCI EMF sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions et titres similaires à des actions des marchés émergents. Cet objectif est ciblé en associant des critères d'évaluation financiers et extra-financiers en lien avec la responsabilité d'entreprise et la contribution à la transition écologique.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice suivant calculé dividendes réinvestis : 100% MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro), un indice d'actions représentatif des marchés émergents du monde entier, créé et publié par Morgan Stanley.

L'indice MSCI EMF est administré par MSCI limited et est disponible sur le site : www.msci.com. L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice de référence n'est pas désigné comme tel au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (« Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné sur les ambitions environnementales ou sociales promues par le Fonds.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour stratégie d'investir dans des actions et titres assimilés à des actions de sociétés constituées ou domiciliées dans des pays émergents ou de sociétés qui génèrent une part importante de leurs chiffres d'affaires ou de leurs profits dans des pays émergents, ou qui y détiennent une part importante de leurs actifs.

Le processus d'investissement se décompose en deux étapes :

- une sélection de l'univers basée sur des critères et des filtres extra-financiers,
- une sélection de titres fondée sur une analyse financière et une analyse extra-financière qualitative

Les investissements dans toutes les actions et tous les titres similaires seront conformes à « l'approche d'investissement de développement durable et responsable » du gestionnaire financier délégué abrdn. L'analyse extra-financière couvre au moins 90 % de l'actif net du Fonds et réduit le nombre de titres de l'univers d'investissement d'au moins 20 %.

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« règlement SFDR »), mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Fonds ne prend actuellement aucun engagement minimal en termes d'alignement sur le « règlement Taxonomie » (règlement (UE) 2020/852 instaurant un cadre pour promouvoir les investissements durables et modifiant le règlement SFDR). Le pourcentage minimum d'investissements alignés sur la Taxonomie que le Fonds s'engage à atteindre est par conséquent de 0 %. Le principe de « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique qu'aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'Union européenne relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Description de l'approche extra-financière

L'univers d'investissement initial est composé d'actions des marchés émergents incluses dans le MSCI EMF ainsi que des actions identifiées par la société de gestion et conformes à la stratégie d'investissement du fonds.

Les actions éligibles non incluses dans l'indice représenteront une part inférieure à 10 % et devront posséder une notation ESG supérieure aux seuils définis dans le cadre de la méthodologie. L'analyse extra-financière est réalisée sur les titres sélectionnés au sein de cet univers d'investissement.

L'équipe de gestion du gestionnaire financier délégué met en oeuvre une approche « best in universe » qui vise à sélectionner les émetteurs les mieux notés au regard de critères extra-financiers dans l'univers d'investissement.

L'investissement dans toutes les actions et titres similaires sera conforme à l'approche « Sustainable and Responsible Equity Investment Approach », du gestionnaire financier, qui est disponible sur www.abrdn.com et décrite dans la rubrique « Investissement durable ».

L'approche repose avant tout sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Ensuite, sont exclues les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO₂/Million de dollars de chiffre d'affaires afin d'exclure les 10 % inférieurs de l'univers restant. Le seuil peut être ajusté afin de maintenir une exclusion minimale de 10 %.

Chaque entreprise se voit ensuite attribuer un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) par l'équipe ESG centrale.

Le score ESG comprend deux évaluations : Opérationnelle et Gouvernance et comprend plus de 100 KPI possibles:

- L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'énergie, la gestion des déchets, les impacts sur l'environnement, les pratiques salariales, la santé et la sécurité des salariés, l'engagement et la diversité, les droits humains et les communautés, la confidentialité et la protection des données, etc.

-L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que les controverses, les politiques et les pratiques, la comptabilité et les audits, les questions relatives au conseil d'administration, la propriété et le contrôle, etc.

Le score final ESG combine les scores opérationnels et de gouvernance. Pour les entreprises des marchés émergents, la gouvernance et l'opérationnel sont notés à 50 % dans le calcul du score ESG interne global.

L'équipe de gestion du gestionnaire financier ne peut investir que dans des entreprises qui possèdent un « ESG House score » minimum de 29/100 afin d'exclure les 10 % inférieurs de l'univers restant. Le seuil peut être ajusté afin de maintenir une exclusion de 10% minimum.

Enfin, chaque entreprise reçoit un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible) par l'équipe de gestion du gestionnaire financier.

Le cadre d'évaluation de la qualité ESG nous permet d'identifier les entreprises qui sont en avance dans la gestion de leurs risques et opportunités ESG et, sur une base prospective, les entreprises pour lesquelles nous constatons une amélioration ou une capacité d'amélioration à travers l'engagement. L'évaluation qualitative porte à la fois sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise.

L'équipe de gestion ne peut investir que dans des entreprises qui possèdent un score de qualité ESG minimum de 4 sur 5.

Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

Grâce cette approche, le Fonds vise une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice et une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence.

Limites méthodologiques : Le processus d'investissement du gestionnaire financier repose sur un mélange d'analyses quantitatives et qualitatives qui s'appuient sur des données publiées par des entreprises et sur des données de tiers. Il existe une limite quant à la fiabilité et à l'exactitude des données utilisées dans le cadre de l'analyse extra-financière.

Description de l'approche financière

La stratégie de gestion est discrétionnaire dans la sélection des titres.

Le Fonds est géré activement. La priorité est donnée à la sélection des titres, l'accent étant mis sur l'analyse des fondamentaux et de la dynamique de l'entreprise et de son incidence sur sa capacité à générer des flux de trésorerie et à allouer efficacement les capitaux.

Le Fonds investira au moins 90 % de ses actifs dans des actions et titres assimilés à des actions de sociétés constituées ou domiciliées dans des pays émergents ou de sociétés qui génèrent une part importante de leurs chiffres d'affaires ou de leurs profits dans des pays émergents, ou qui y détiennent une part importante de leurs actifs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des actions et autres droits de participation de Chine continentale, y compris par le biais des programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect ou par tout autre moyen disponible.

Les actions de Chine continentale sont définies comme celles cotées sur le Hong Kong Connect, c'est-à-dire le marché connecté avec les Bourses de Shenzhen et de Shanghai. Les sociétés cotées à Hong Kong (hors Hong Kong Connect) sont considérées comme des sociétés internationales et ne relèvent pas, pour notre fonds, des actions de Chine continentale.

Afin d'atteindre son objectif, le Fonds prendra des positions dont les pondérations divergent de celles de l'indice de référence et pourra investir dans des titres qui n'y figurent pas. En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut dévier de façon significative de celui de l'indice de référence.

Le Fonds pourra recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour la gestion des risques de change, en étant soumis aux conditions et dans les limites établies par les lois et réglementations en vigueur. Il est attendu que l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement soit très limitée, principalement dans les cas où le fonds connaîtrait d'importantes entrées de capitaux, de sorte qu'il soit possible d'investir.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

- **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.
L'exposition sur les marchés actions est de 110% au maximum.

- **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents jusqu'à 100% de son actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

L'exposition aux pays émergents est de 100% au maximum.

- **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en découplément des actifs détenus peuvent accentuer ce risque. Le FCP pourra être exposé jusqu'à 110% de son actif net au risque de change.

- **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

- **Risque de contrepartie**

La société de gestion pouvant utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que

de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources.

Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

Autres risques accessoires

- **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

- **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative.

Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP sera investi à au moins 90% de son actif net dans des actions cotées et d'autres titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et certificats ou warrants de droits de vote, etc.).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisations. Ils pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Ces instruments ne sont utilisés que pour rémunérer les liquidités présentes dans le fonds.

Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, billets de trésorerie négociables à moyen terme, billets à moyen terme en euros non structurés, actions préférentielles, actions subordonnées, etc.). La maturité résiduelle de ces titres à la date d'achat peut être supérieure ou inférieure à 6 mois.

Ces placements peuvent être libellés dans n'importe quelle devise.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen

- Fonds de fonds
- Fonds nourriciers
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit étranger respectant les 4 critères de l'Article R214-13 du Code monétaire et financier.

Ces OPC seront utilisés aux seules fins d'atteindre l'objectif de gestion et de gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les Instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- indice

Nature des instruments utilisés

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit
- Autre nature

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de Gestion

- couverture du risque de taux
- couverture du risque actions
- couverture du risque de change
- options sur indices actions

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, des bons de souscription d'actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

6 novembre 2023

- Changement de stratégie d'investissement et passage en Article 8 SFDR.

23 novembre 2023

- création de la part A suite à fusion absorption du fonds nourricier UFF EMERGENCE A ISIN : FR001400KK57

1^{er} décembre 2023

- Mise à jour des DIC
- Risque de change : Le FCP pourra être exposé jusqu'à 110% de son actif net

15 décembre 2023

- Introduction des « Gates »
Ajout d'un dispositif de plafonnement des rachats (connu sous le nom de « Gates »)
Ce mécanisme de gestion de la liquidité permet d'étaler, à titre provisoire quand des circonstances exceptionnelles l'exigent, les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective afin de garantir l'équilibre de gestion de l'OPC et donc l'égalité des porteurs

2 septembre 2024

- Création de la part N code ISIN FR0014000YC6 : UFF Actions Emergentes N

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2023.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2023, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2023 : 13, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2023 : 1 097 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 685 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 411 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 885 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 211 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	Part M : 1,26 % TTC maximum Part A : 2,51% maximum Part N : 1,80% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Non significatif
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 150 euros TTC (selon la transaction)
Commissions de surperformance	Actif net	12% TTC de la performance nette annualisée supérieure à celle de l'indicateur de référence (MSCI EMF)

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

• **Commission de surperformance :**

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPC.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 12% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence +1,25% sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée suivant les conditions suivantes. À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%	
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0%	1%	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4%	2%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%	
Paiement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	
1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)																				
2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)																				

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au fonds.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2024 est de 1,28%.

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

La société de gestion déléguée, Abrdn Asset Managers Limited sélectionne ses contreparties selon un processus comportant trois étapes :

- Sélection initiale par le Centre d'Investissement et la Table de Négociation selon des critères préétablis.
- Revue par le Comité, composé des équipes « Investissement », du responsable global des Négociations, du Département du Contrôle des Risques, de Compliance et du Middle Office, sous la présidence du Directeur Général des Investissements.
- Approbation finale et validation par le Département du Contrôle des Risques.

Chaque Centre d'Investissement (gérants et analystes), conjointement avec la Table de Négociation, définit les critères de sélection utilisés pour affecter des affaires aux contreparties, qui sont validés par le Directeur Général des Investissements. Les critères, qui sont résumés dans chaque tableau d'évaluation, portent principalement sur :

- La qualité de la recherche
- L'obtention des informations en temps utile
- Les conseils d'achat / de vente
- La qualité de l'exécution
- La qualité des opérations de confirmation et de règlement/livraison.

Le Comité encourage la stabilité à long terme des critères. Il préconise en outre que les équipes Investissement utilisent des critères homogènes. La liste des contreparties est mise à jour trois fois par an (et par Centre d'Investissement). Le Comité effectue une analyse critique et fixe les objectifs commerciaux de chaque contrepartie agréée proposée par les équipes Investissement dans leurs évaluations des contreparties.

Le Middle Office participe au Comité de Sélection des Contreparties en fournissant une évaluation de l'efficacité des contreparties dans son domaine d'activité et possède un droit de veto sur l'interdiction temporaire de travailler avec une contrepartie si sa prestation n'est pas jugée satisfaisante en termes de services (règlement/livraison). Le vote aboutit à un classement des Contreparties et des objectifs de commissions sont fixés pour chacune d'entre elles. Les contreparties seront divisées en trois groupes au maximum. La majorité des transactions doit être affectée au Groupe 1, d'un nombre limité, tandis que le Groupe 2 comprendra un nombre plus important de contreparties et obtiendra un volume d'affaires considérablement inférieur à celui du Groupe 1. Le même principe s'applique aux contreparties du Groupe 3 comparativement au Groupe 2.

Toutes les contreparties doivent être autorisées par le Département du Contrôle des Risques (ce dernier analysera la notation de crédit de la contrepartie et fixera des paramètres de crédit). Cette liste sera ultérieurement approuvée par le Comité Exécutif du gestionnaire financier.

Le département Déontologie est ensuite informé de la liste de façon à limiter son contrôle aux contreparties agréées auxquelles le gestionnaire financier fait appel.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Capitalisation et/ou distribution pour les parts M, A et N

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Rapport d'activité

LE RAPPORT ANNUEL DE ABRDN ASSET MANAGEMENT **OCTOBRE 2023 - SEPTEMBRE 2024**

Analyse du marché

Les actifs des marchés émergents ont progressé au cours de ces 12 mois.

Une série agressive de hausses de taux par la Réserve fédérale américaine (Fed) afin de juguler l'inflation a suscité des inquiétudes quant à un ralentissement potentiel de l'économie américaine. La Fed a relevé les taux d'intérêt de 75 points de base (pb) en novembre et de 50 pb en décembre. En mars, la faillite de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank aux États-Unis a été suivie par le sauvetage de Crédit Suisse par le biais d'une fusion avec UBS. Malgré les craintes d'un ralentissement, un marché du travail exceptionnellement résilient ainsi que des niveaux d'inflation modérés au fur et à mesure que l'année avançait, ont ravivé l'optimisme des marchés quant à un atterrissage en douceur de la plus grande économie du monde et alimenté l'espoir que la Fed pourrait approcher de la fin de son cycle de resserrement monétaire. Vers la fin de la période, le sentiment des investisseurs s'est déplacé vers les inquiétudes concernant une durée plus longue des taux d'intérêt américains élevés, ce qui a poussé le dollar américain à la hausse et assombri les perspectives des marchés émergents. En Chine, l'optimisme initial entourant la réouverture du pays s'est estompé lorsqu'il est devenu évident que le rythme de la reprise de la consommation intérieure serait plus lent que ce que le marché avait prévu. Les autorités sont intervenues pour accélérer la reprise. La Banque populaire de Chine a apporté son soutien en abaissant les taux tout en exhortant les prêteurs à augmenter les prêts. Le gouvernement, quant à lui, a mis en place des mesures de relance ciblées pour accroître la demande de consommation intérieure, soutenir le secteur immobilier et améliorer les marchés de capitaux du pays. La vague de mesures politiques semble commencer à porter ses fruits vers la fin de la période, dans un contexte de signes de stabilisation de l'économie. Cela ne veut pas dire que la Chine est encore tirée d'affaire. Des défis subsistent, principalement en raison des vents contraires dans le secteur immobilier. D'autres mesures d'assouplissement sont probables si les ventes de maisons restent atones au cours des prochains mois.

Analyse de la performance

La poche actions des marchés émergents du Fonds a progressé de +2,64 % sur l'année contre +3,35 % pour l'indice de référence actions. Le principal frein aux rendements relatifs a été la Chine. Nos titres axés sur la consommation intérieure ont déçu en raison d'un rythme de reprise économique plus lent que prévu en Chine à la suite de la réouverture post-Covid.

China Tourism Group Duty Free a été le principal détracteur du segment des actions, plombé par la faiblesse des ventes hors taxes pour les fêtes de fin d'année à Hainan au cours de la période. Le concessionnaire de voitures de luxe Zhongsheng Group a été confronté à la pression de la faiblesse de la confiance des consommateurs et à la faiblesse des ventes de voitures. Le fabricant de condiments Foshan Haitian et LONGi Green Energy ont également nui à la performance relative : nous avons abandonné les deux titres au cours de l'année en raison d'une conviction décroissante.

La sélection positive de titres au Brésil et au Mexique a contribué à compenser une partie de l'impact négatif sur la performance relative de notre exposition à la Chine et à Hong Kong. Nos titres au Mexique et au Brésil ont été soutenus par le sentiment positif du marché, les indicateurs économiques et la vigueur de la consommation intérieure s'étant révélés encourageants. Le Mexique bénéficie également des tendances en matière de délocalisation de proximité en raison d'un effort mondial des

entreprises pour diversifier leurs chaînes d'approvisionnement afin de mieux gérer leur dépendance à l'égard de la Chine. Le prêteur mexicain Banorte et le conglomérat FEMSA ont été parmi les principaux contributeurs, tandis que l'acteur brésilien du commerce électronique MercadoLibre a progressé grâce aux fortes tendances de la consommation intérieure et à la force concurrentielle.

La sous-pondération du portefeuille au Moyen-Orient, où le sentiment du marché a été dominé par la volatilité des prix de l'énergie, a également joué en faveur du portefeuille. Vers la fin de la période, les prix du pétrole ont dépassé les 90 \$ US le baril. Au cours de cette période, nous avons établi une position dans Saudi Arabian Oil Group (Aramco), ce qui a contribué aux rendements relatifs. Nous pensons qu'Aramco devrait générer des flux de trésorerie significatifs sur le long terme en raison des ses actifs de production de pétrole de haute qualité à bas prix. De même, nous avons introduit et renforcé notre position dans le nom français de l'énergie TotalEnergies, ce qui a également apporté une valeur ajoutée. Une part importante de l'actif de la société est constituée de marchés émergents. En ce qui concerne la dette émergente, la poche obligataire a progressé de +5.75% contre +5.48% pour l'indice de référence obligataire. Notre exposition hors indice de référence aux Bahamas et notre surpondération de la Tunisie ont contribué à la performance, tout comme la sélection de titres au Mexique, en République dominicaine et en Indonésie. À l'inverse, notre faible exposition au Sri Lanka, notre sous-pondération au Salvador et notre sélection de titres en Arabie saoudite et au Qatar ont nui à notre performance.

Analyse du portefeuille

En ce qui concerne l'activité du fonds, il y a eu plusieurs transactions clés sur les actions des marchés émergents au cours de la période, dont certaines ont été mentionnées ci-dessus. Nous avons également établi des positions dans la société chinoise de services financiers China International Capital Corp, qui est bien placée pour saisir les occasions d'affaires découlant des réformes du marché des capitaux du pays, aux côtés du fournisseur taïwanais de solutions de mise en réseau Accton Technology et de la société de semi-conducteurs sans usine MediaTek. De plus, nous avons acheté le plus grand constructeur naval au monde, Korea Shipbuilding & Offshore Engineering, qui est bien positionné pour profiter des tendances positives de l'industrie.

En Amérique latine, nous avons lancé le producteur de produits chimiques de spécialité Sociedad Quimica y Minera de Chile, qui bénéficie de la pénétration croissante des véhicules électriques et des solutions de stockage d'énergie, et Southern Copper, qui possède certains des meilleurs actifs miniers de cuivre au monde. Nous avons quitté Grupo Mexico au profit de Southern Copper, car ce dernier offre une exposition plus directe au cuivre. Au Brésil, nous avons acheté Itausa pour obtenir une exposition au prêteur Itau à un rabais intéressant, ainsi que la société pétrolière et gazière indépendante Prio, compte tenu de sa génération attrayante de flux de trésorerie disponibles.

Enfin, nous avons ajouté la banque saoudienne Al Rajhi, qui est bien placée pour bénéficier de la forte croissance des prêts hypothécaires du pays. Par ailleurs, notre participation dans le fournisseur indien de financement du logement HDFC a été convertie en actions de HDFC Bank après la fusion des deux entités.

Nous avons cédé nos positions sur Banco Bradesco, Banco Santander Chile, Bank of the Philippine Islands, China Merchants Bank et Kasikornbank. Nous avons également vendu JD.com, PTT Exploration and Production, Rumo, Sungrow Power Supply, Vodacom Group et Yunnan Energy New Material.

En ce qui concerne la dette émergente, nous avons au global augmenté la duration en vendant nos obligations Argentine 2030 et acheter les échéances 2038 et 2041 ainsi que des obligations roumaines 2041 et des obligations saoudiennes 2049. Au cours de la deuxième moitié de la période considérée, nous avons augmenté notre exposition au Kenya, à l'Égypte, à l'Équateur et au Honduras à la suite d'une transaction avec le Fonds monétaire international (FMI). Nous avons également prolongé la duration en Indonésie et au Mexique et augmenté le risque en ajoutant au Pérou et en achetant des

obligations guatémaltèques échues en 2033. Nous avons participé à une nouvelle émission libellée en dollars américains des Émirats arabes unis et à une nouvelle émission libellée en euros de Roumanie. En monnaie locale, nous avons ajouté de la durée en passant des obligations uruguayennes 2028 à une nouvelle émission uruguayenne 2033.

Côté ventes, nous avons pris des bénéfices en Tunisie, où les prix des obligations ont grimpé après les pourparlers avec le FMI. Nous avons également retiré notre position en Biélorussie et réduit notre exposition à la Croatie, à l'Arménie et à la Côte d'Ivoire. En juin, nous avons réduit nos positions à long terme en Argentine et nous nous sommes retirés de la Turquie et de l'Irak. Plus tard dans la période, nous avons réduit notre exposition au Bahreïn, aux Philippines, au Pakistan et au Sénégal.

Du côté des entreprises, nous avons couvert notre sous-pondération de KazMunayGas, la compagnie pétrolière et gazière publique du Kazakhstan. Début 2023, nous avons réduit notre position dans le site marchand brésilien B2W Digital après l'annonce récente de la dégradation de sa note de crédit. Nous avons également ajouté à la société pétrochimique mexicaine Braskem Idesa, nous sommes passés des obligations colombiennes 2033 aux obligations 2033 d'Ecopetrol et nous avons vendu des obligations chiliennes 2034 pour nous aider à financer notre participation à une nouvelle émission de Chile Electricity. Enfin, nous avons réduit notre exposition aux obligations 2050 de Saudi Aramco. En monnaie locale, nous avons participé à une émission de la banque de développement Asian Infrastructure Investment Bank.

Perspectives

Les évolutions récentes laissent entrevoir des perspectives encourageantes pour les actions émergentes. L'inflation se rapprochant désormais de l'objectif dans un certain nombre de pays émergents, nous sommes au début d'un cycle d'assouplissement monétaire. En outre, la Chine est de plus en plus déterminée à soutenir la croissance économique, ce qui devrait contribuer à stabiliser le secteur immobilier et à rétablir la confiance.

Dans l'ensemble, nos entreprises produisent des résultats qui, selon nous, seront récompensés par le marché. Nous nous attendons à ce que nos positions plus axées sur le marché intérieur en Chine, qui ont pesé sur la performance depuis le début de l'année, s'améliorent à mesure que l'économie se stabilise et se redresse. Le portefeuille continue de cibler les entreprises aux caractéristiques de qualité discernables, qui sont capables de générer des flux de trésorerie à long terme, qui augmentent leurs bénéfices et qui se caractérisent par un pouvoir de fixation des prix et un faible taux d'endettement. En ce qui concerne la dette émergente, le mois de septembre a été faible, les spreads des pays émergents restent relativement contenus après la forte reprise observée en juin et juillet. Les spreads restent bien en deçà des niveaux observés en mars-mai 2023 (crise bancaire régionale aux États-Unis) alors que les espoirs d'un atterrissage en douceur se poursuivent. Les préoccupations plus générales concernant les perspectives économiques du crédit dans les pays développés, en particulier alors que les entreprises sont confrontées à un mur des échéances dans un environnement de taux d'intérêt plus élevés, pourraient nuire aux valorisations relatives des pays émergents. Toutefois, si les spreads se rapprochent des prix dans les anticipations d'une récession, une baisse du taux terminal de la Fed et la fin de l'exception américaine en termes de croissance pourraient être bénéfiques pour les pays émergents. Toutefois, des vents contraires subsistent pour la dette émergente en monnaie locale, avec la persistance du dollar américain fort, tirée par la hausse des taux directeurs américains, créant un environnement difficile pour les banques centrales des pays émergents. La hausse des prix de l'énergie peut exercer une pression sur la balance des paiements des importateurs nets d'énergie, ce qui pourrait également entraver les progrès en matière d'inflation dans les économies où les composants énergétiques constituent une part importante du panier de consommation. Le scénario idéal pour les pays émergents repose à la fois sur la trajectoire actuelle des taux de la Fed et sur l'atterrissage en douceur prévu par le président de la Fed, Jerome Powell, qui se traduiront par un ralentissement de la croissance aux États-Unis et une baisse du cours du dollar. Les deux scénarios

qui pourraient donner lieu à une aversion au risque prendraient la forme d'un taux terminal plus élevé dû à une inflation qui se maintiendrait à un niveau élevé plus longtemps aux États-Unis ou d'une forte baisse des rendements obligataires en conséquence des risques qui pèsent sur la stabilité du système financier.

Performances

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2024, le fonds a réalisé une performance de

Pour la part M : 16,91%

Pour la part A : 18,43% création de la part le 23/10/2023

Pour la part N : 5,98% création de la part le 2/09/2024

sur 12 mois contre 21,30% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements de UFF ACTIONS EMERGENTES (part M)

Achats		Ventes	
Nom	Montant en €	Nom	Montant en €
KR7005931001/SAMS ELEC CO LTD	2 217 095.63	BRSTNCNTF204/BRAZ NO 10.0 01-31	-869 943.23
MXP370841019/GRUPO MEXICO -B-	1 299 454.61	TW0002330008/TSMC	-831 698.66
INE118A01012/BAJAJ HOLDINGS A	1 158 682.04	INE123W01016/SBI LIFE INSURAN	-725 250.80
KYG6427A1022/NETEASE INC	1 140 506.46	HK0000089689/AIA GROUP	-703 045.71
INE040A01034/HDFC BANK	1 071 792.81	US3444191064/FEMSA UNITS ADR	-680 544.60
CNE000000VQ8/YIBIN WULIANGYE A	989 066.20	FR0000120271/TOTALENERGIES SE	-649 446.17
BRVIVTACNOR0/TELEFONICA BRASIL	865 685.92	CNE100001QQ5/MIDEA GROUP CO LTD-A	-605 173.76
KYG040111059/ANTA SPORTS PRODUC	824 243.28	XS1187065443/ESKO HOLD 11-02-25	-603 900.62
KYG5496K1242/LI NING CO LTD	783 620.32	CNE0000018R8/KWEICHOW MOUTAI A	-590 013.24
ID1000129000/TELKOM INDONESIA-B-	781 614.42	INE237A01028/KOTAK MAHINDR BK	-554 188.48
KYG1674K1013/BUDWEISER BREWIN	755 540.94	INE030A01027/HINDUSTAN LEVER LTD	-528 897.52
ID1000095003/BANK MANDIRI	747 802.48	KR7051910008/LG CHEMICAL	-515 555.88
BRPETRACNPR6/PETR BRAS SA	740 253.67	BRRADLACNOR0/RAIA DROGASIL	-512 259.17
KYG7800X1079/SANDS CHINA LTD	632 446.36	US84265V1052/SOUTHERN COPPER CO	-499 320.94
CNE1000003X6/PING AN INS.GRP H	564 523.33	XS1807174559/QATA GO 5.103 04-48	-494 265.62
SG1V35936920/CAPITALAND INDIA	516 054.71	XS1791939736/SAUD IN 5.0 04-49	-484 539.60
ZAE000132577/VODACOM	501 554.77	XS2340149439/GEOR RA 4.0 06-28	-468 859.09
TW0002360005/CHROMA ATE INC	494 843.26	USP3579EAY34/DOMREP 7.45 04/30/44	-455 600.17
MX010M000018/GRUPO AEROPORTUA	487 843.27	INE481G01011/ULTRATECH CEMENT	-441 426.59
CNE100006M58/MIDEA GROUP CO L	486 662.21	BRSTNCNTF1Q6/BRAZ NO 10.0 01-29	-435 740.10
GB00BF4HYT85/BANK OF GEORGIA GROU	469 375.34	KYG596691041/MEITUAN-B	-433 409.91
SA13L050IE10/NATIONAL COMM	469 285.54	BRITSAACNPR7/ITAUSA-INVEST PREF	-422 148.10
TW0002327004/YAGEO	466 055.51	SA0007879113/AL RAJHI BANK	-419 777.26
KR7028260008/SAMSUNG C&T CORP	424 085.71	US58733R1023/MERCADOLIBRE	-414 626.06
MXP370711014/GRUP FIN BANORTE SAB	417 797.02	XS1558078496/EGYP GO 8.5 01-47	-414 119.57
KYG371091086/FU SHOU YUAN INT	408 899.56	US7980502018/SAMSUNG ELECTR GDR	-413 735.17
KYG9894K1085/ZHONGSHENG GROUP	395 953.84	US040114HU71/ARGE RE 0.125 01-38	-411 101.42
US7223041028/PINDUODUO INC	385 041.91	KYG970081173/WUXI BIOLOGICS C	-406 430.86
CNE100000GR6/AIER EYE HSPTL-A	337 429.93	INE585B01010/MARUTI SUZUKI INDI	-391 829.81
KR7000660001/SK HYNIX INC	330 134.33	XS1982116136/SAUD AR 4.375 04-49	-383 873.65
CNE100003662/CONTEMPORARY A-A	328 196.00	CNE000001G38/NARI TECH DEVE CO	-380 834.81
INE101A01026/MAHINDRA & MAHIN	326 857.60	NL0000334118/ASM INTL NV	-375 131.22
CNE1000040M1/HANGZHOU TIGER-H	321 669.29	USY7138AAB62/PERTAMINA 6.5% 2041	-369 373.19
PHY0367R1006/ASIAN TERMINALS	316 564.26	US71654QDF63/PETR ME FIX 01-60	-368 119.10
TW0006146004/SPORTON INTL	306 385.47	KYG2108Y1052/CHINA RES LAND LTD	-351 146.28
MYL1066OO009/RHB BANK BARHAD	305 738.05	USP08518AG23/BAHA GO 6% 21-11-28	-342 974.16
SG1BA1000003/AEM HOLDINGS	294 692.59	XS1843435840/KENY GO 7.0 05-27	-340 845.77
KYG875721634/TENCENT	290 432.41	ZAG000077488/SOUTH AFRICA 6.5% 02	-335 519.73
US05278C1071/AUTOHOME INC-ADR	285 877.41	TW0002308004/DELTA ELECTR INDL	-334 303.48
BRITUBACNOR4/ITAU UNIBANCO	282 356.25	USP3579EBE60/REPU DOM 6.85 01-45	-334 204.34
BRODPVACNOR4/ODONTOPREV SA	274 387.91	XS1729875598/PAKI GO 6.875 12-27	-320 125.02
INE090A01021/ICICI BANK LTD	272 008.39	XS2083302419/ANGO GO 8.0 11-29	-316 102.43
		XS2330514899/ROMA GO 2.75 04-41	-304 326.53
		XS1807299331/KAZM NA 6.375 10-48	-298 811.17
		HK0388045442/HKG EXCHANGES	-298 138.84
		XS2611617700/BAHR GO 7.75 04-35	-296 262.70
		GB00B1CRLC47/MONDI PLC	-290 460.92
		NL0010273215/ASML HOLDING NV	-289 664.69
		SA14TG012N13/SAUDI ARABIAN OI	-284 151.59
		XS2010026214/HUNG GO 4.25 06-31	-281 794.51
		LU0974299876/GLOBANT SA	-274 976.35

UFF Actions Emergentes

Rapport ESG
30/09/2024



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS (**)

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir de charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :
- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe : Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

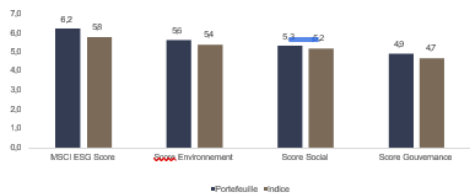
INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

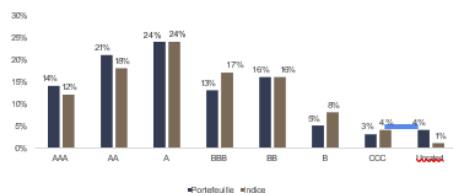
Portefeuille 96,0%
* en pourcentage de l'actif net, hors liquidités

Score ESG



Source : MSCI au 30/09/2024

Notation MSCI ESG



Source : MSCI au 30/09/2024

Score ESG des 10 premières lignes du portefeuille

Nom	Poids dans le portefeuille en %	MSCI ESG Score
TSMC	10,0%	8,6
Samsung Electronics	5,6%	8,3
Tencent Holdings	5,5%	4,2
HDFC Bank	4,7%	8,2
Grupo Mexico	3,4%	3,1
Bajaj Holdings & Investment	3,2%	1,2
Alibaba Group Holdings	2,8%	6,1
Power Grid Corporation of India	2,3%	5,1
Chroma ATE	1,9%	5,1
Total	42,2%	

Source : MSCI au 30/09/2024

Intensité carbone

(en tonnes de CO2 par Million de dollars de revenus)

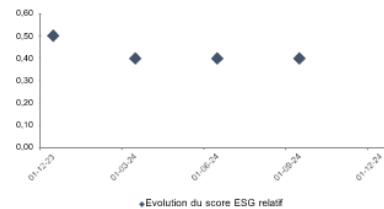
	Scope 1+2	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Portefeuille	96,2	45,02	51,21	855,76
Indice	343,6	283,09	60,53	1240,54
Relatif	28,00%	15,90%	84,60%	68,98%

Source : Jurostat au 30/09/2024

Définitions des émissions du périmètre (1-3) : 1 - émissions directes, 2 - émissions indirectes, 3 - émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval (le cas échéant). Les données Jurostat sont en partie basées sur des chiffres estimés.

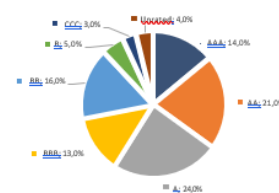
Les notations MSCI des entreprises sont fournies pour permettre des comparaisons avec les investissements détenus ailleurs dans un format standardisé. Nous menons nos propres recherches exclusives ce qui peut nous amener à avoir une vision différente de celle exprimée par le score MSCI. Notation MSCI ESG : elle provient directement du fournisseur et comprend les ajustements MSCI intégrant les tendances ESG positives et négatives et les mesures ESG à la traîne dans le calcul de la note. Distribution des notations MSCI ESG : les moyennes du fonds et de l'indice de référence sont calculées sur la base des scores MSCI des différents niveaux de sécurité. Les notes ne sont donc pas directement comparables. Dans les deux méthodologies de calcul, les positions du portefeuille et de l'indice de référence sont pondérées au prorata pour refléter les titres pour lesquels les données MSCI sont disponibles.

Evolution du score ESG relatif



Source : MSCI au 30/09/2024

Répartition des Notations MSCI ESG



Source : MSCI au 30/09/2024

Intensité carbone des 10 principaux émetteurs (Scope 1+2)

Nom	Contribution aux émissions carbone	Intensité carbone
Grupo Mexico	14,0%	16,3
TSMC	8,5%	16,9
SITC International	5,3%	5,9
COPA Holdings	2,9%	3,0
Seplat Energy	2,7%	2,9
Tencent	2,1%	2,1
Sands China	1,9%	2,8
Power Grid Corporation of India	1,7%	3,9
Castrol India Trust	1,7%	3,9
Telcel	1,4%	3,0
Total	42,0%	60,7

Source : Jurostat au 30/09/2024

Rapport certifié du Commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UFF ACTIONS EMERGENTES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2024**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF ACTIONS EMERGENTES** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Également, sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les règles de valorisation mentionnées dans l'annexe aux comptes annuels qui précise les modalités de valorisation des titres SCF FIN.SECU.FRGN et SIAM CITY CR.FRGN. Ces titres sont issus de la fusion par absorption du portefeuille UFF ACTIONS EMERGENTES C en date du 07/03/2013. Ces lignes de titres, dont les cours sont suspendus par les autorités thaïlandaises, présentent de nombreuses incertitudes et sont valorisées à zéro. En conséquence, comme mentionné dans l'annexe aux comptes annuels, la valorisation de ces titres dépend des éventuels recouvrements à venir sur la liquidation de ces sociétés.

Par ailleurs, nous attirons également votre attention sur la note en annexe relative aux règles de valorisation appliquées pour les titres russes US69343P1057 LUKOIL PJSC ADR. Cette note précise les modalités de valorisation d'actifs exposés à la Russie représentant 0.00% de l'actif net et dont le prix de revient représente 1.18% de l'actif net du fonds au 30 septembre 2024.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 janvier 2025

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Nicolas BENARD

Associé

UFF ACTIONS EMERGENTES

COMPTES ANNUELS
30/09/2024

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	52 679 029,35
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	52 679 029,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	275 402,60
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	275 402,60
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	52 954 431,95
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 073 590,13
Comptes financiers	1 963 862,82
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 037 452,95
Total de l'actif I+II	55 991 884,90

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	45 461 879,04
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	8 193 599,65
Capitaux propres I	53 655 478,69
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	53 655 478,69
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	356 256,71
Concours bancaires	1 980 149,50
Sous-total autres passifs IV	2 336 406,21
Total Passifs : I+II+III+IV	55 991 884,90

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 839 585,16
Produits sur obligations	136 848,70
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	-571,19
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	12 653,31
Sous-total produits sur opérations financières	1 988 515,98
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-21 618,27
Sous-total charges sur opérations financières	-21 618,27
Total revenus financiers nets (A)	1 966 897,71
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 238 658,94
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 238 658,94
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	728 238,77
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-141 420,86
Sous-total revenus nets I = (C+D)	586 817,91
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-1 178 051,65
Frais de transactions externes et frais de cession	-246 444,95
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-1 424 496,60
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 173 110,94
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-251 385,66

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 608 406,63
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-13 454,66
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 594 951,97
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-736 784,57
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	7 858 167,40
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	8 193 599,65

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence MSCI EMF sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions et titres similaires à des actions des marchés émergents. Cet objectif est ciblé en associant des critères d'évaluation financiers et extra-financiers en lien avec la responsabilité d'entreprise et la contribution à la transition écologique.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	82 762 718,59	87 183 310,84	59 200 472,80	56 646 578,57	53 655 478,69
Part UFF ACTIONS EMERGENTES A en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	47 232 522,62
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	399 640,8216
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	118,18
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,34
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	1,11
Part UFF ACTIONS EMERGENTES M en EUR					
Actif net	82 762 718,59	87 183 310,84	59 200 472,80	56 646 578,57	6 422 849,13
Nombre de titres	70 888,4197	64 142,4197	57 062,4197	52 428,4197	5 084,5463
Valeur liquidative unitaire	1 167,50	1 359,21	1 037,46	1 080,45	1 263,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-30,76	143,49	-105,30	-13,09	-22,13
Capitalisation unitaire sur revenu	26,85	28,74	29,20	30,06	27,68
Part UFF ACTIONS EMERGENTES N en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	106,94
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	106,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,55
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,07

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

par exception :

Les titres TH0312010018 SCF FIN.SECU.FRGN et TH0320010018 SIAM CITY CR.FRGN sont des actions de sociétés thaïlandaises en liquidation dont la valorisation est inconnue et présente de nombreuses incertitudes. Ces titres sont issus de la fusion par absorption du portefeuille UFF ACTIONS EMERGENTES C en date du 07/03/2013. Ces lignes de titres, dont les cours sont suspendus par les autorités thaïlandaises, sont valorisées à zéro. La valorisation de ces titres dépend des éventuels recouvrements à venir sur la liquidation de ces sociétés.

Par ailleurs, la crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays,
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie.

Le fonds est investi dans les actions US69343P1057 LUKOIL PJSC-ADR représentant 0,00 % de l'actif et dont le prix de revient représente 1.18% de l'actif au 30 septembre 2024.

Compte tenu de la nature de ces titres dans le portefeuille du fonds, la société de gestion a décidé de les valoriser à 0.72 USD depuis le 27 avril 2022. Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés.

En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011365766 - Part UFF ACTIONS EMERGENTES M : Taux de frais maximum de 1,26 % TTC

FR001400KK57 - Part UFF ACTIONS EMERGENTES A : Taux de frais maximum de 2,51 % TTC

FR001400OYC6 - Part UFF ACTIONS EMERGENTES N: Taux de frais maximum de 1,80 % TTC

Commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. **La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPC.**

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 12% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l' « Actif de référence »).
- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée suivant les conditions suivantes. À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0%	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4%	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Paiement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)

2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part UFF ACTIONS EMERGENTES M	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part UFF ACTIONS EMERGENTES N	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part UFF ACTIONS EMERGENTES A	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	56 646 578,57
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	49 959 046,55
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-60 848 840,57
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	728 238,77
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 424 496,60
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 594 951,97
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	53 655 478,69

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part UFF ACTIONS EMERGENTES A		
Parts souscrites durant l'exercice	495 165,9786	49 613 041,58
Parts rachetées durant l'exercice	-95 525,1570	-10 368 502,85
Solde net des souscriptions/rachats	399 640,8216	39 244 538,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	399 640,8216	
Part UFF ACTIONS EMERGENTES M		
Parts souscrites durant l'exercice	317,0000	345 904,97
Parts rachetées durant l'exercice	-47 660,8734	-50 480 337,72
Solde net des souscriptions/rachats	-47 343,8734	-50 134 432,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 084,5463	
Part UFF ACTIONS EMERGENTES N		
Parts souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part UFF ACTIONS EMERGENTES A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ACTIONS EMERGENTES M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part UFF ACTIONS EMERGENTES N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
UFF ACTIONS EMERGENTES A FR001400KK57	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	47 232 522,62	399 640,8216	118,18
UFF ACTIONS EMERGENTES M FR0011365766	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	6 422 849,13	5 084,5463	1 263,20
UFF ACTIONS EMERGENTES N FR001400OYC6	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	106,94	1,0000	106,94

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 TAIWAN +/-	Pays 2 INDE +/-	Pays 3 ILES CAIMANS +/-	Pays 4 CHINE +/-	Pays 5 COREE DU SUD +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	52 679,03	8 802,72	8 205,49	8 078,67	6 607,52	6 109,97
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	52 679,03					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 963,86	0,00	0,00	0,00	1 963,86
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 980,15	0,00	0,00	0,00	-1 980,15
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	-16,29

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 963,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 980,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-16,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	HKD	TWD	INR	KRW	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	11 539,73	8 802,72	8 205,49	5 896,97	18 234,12
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	16,00	10,74	26,56	280,02
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	25,76
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	11 539,73	8 818,72	8 216,23	5 923,53	18 539,90

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	740 256,36
	Coupons et dividendes en espèces	333 333,77
Total des créances		1 073 590,13
Dettes		
	Rachats à payer	253 799,51
	Frais de gestion fixe	102 456,55
	Frais de gestion variable	0,65
Total des dettes		356 256,71
Total des créances et des dettes		717 333,42

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part UFF ACTIONS EMERGENTES A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 120 341,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,65
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ACTIONS EMERGENTES M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	117 829,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,26
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part UFF ACTIONS EMERGENTES N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	586 817,91
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	586 817,91
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	586 817,91

Part UFF ACTIONS EMERGENTES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	446 030,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	446 030,19
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	446 030,19
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	446 030,19
Total	446 030,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part UFF ACTIONS EMERGENTES M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	140 787,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	140 787,79
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	140 787,79
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	140 787,79
Total	140 787,79
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part UFF ACTIONS EMERGENTES N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-0,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-0,07
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-0,07
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-0,07
Total	-0,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-251 385,66
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-251 385,66
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-251 385,66

Part UFF ACTIONS EMERGENTES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-138 860,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-138 860,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-138 860,68
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-138 860,68
Total	-138 860,68
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part UFF ACTIONS EMERGENTES M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-112 525,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-112 525,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-112 525,53
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-112 525,53
Total	-112 525,53
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part UFF ACTIONS EMERGENTES N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	0,55
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,55
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,55
Total	0,55
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			52 679 029,35	98,18
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			52 679 029,35	98,18
Assurance			872 287,36	1,63
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	87 000	493 822,54	0,92
SANLAM LIMITED	ZAR	81 920	378 464,82	0,71
Automobiles			998 284,58	1,86
LI AUTO INC-CLASS A	HKD	31 700	383 613,59	0,71
MAHINDRA & MAHINDRA LTD	INR	14 828	492 043,72	0,92
YADEA GROUP HOLDINGS LTD	HKD	76 000	122 627,27	0,23
Banques commerciales			7 779 038,57	14,50
BANK MANDIRI	IDR	2 187 900	905 503,15	1,69
CREDICORP	USD	2 403	389 390,14	0,73
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	MXN	123 773	785 454,56	1,46
HDFC BANK LTD	INR	134 389	2 475 657,51	4,62
ICICI BANK LTD	INR	23 440	318 040,56	0,59
ITAU UNIBANCO	BRL	69 976	362 390,13	0,68
NATIONAL COMMERCIAL BANK	SAR	49 323	404 962,34	0,75
PT BANK RAKYAT INDONESIA	IDR	2 508 058	736 984,62	1,37
RHB BANK BARHAD	MYR	277 981	374 995,07	0,70
SBERBANK OF RUSSIA PJSC	RUB	76 734	230 979,59	0,43
SHINHAN FINANCIAL GROUP	KRW	20 563	794 680,90	1,48
Boissons			1 211 664,43	2,26
CROMPTON GREAVES CONSUMER	INR	54 598	243 919,48	0,45
WULIANGYE YIBIN	CNY	48 600	967 744,95	1,81
Construction et ingénierie			394 318,81	0,73
SAMSUNG E&A CO LTD	KRW	25 667	394 318,81	0,73
Crédit à la consommation			157 532,77	0,29
APTUS VALUE HOUSING FINANCE	INR	41 670	157 532,77	0,29
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			555 313,71	1,03
AUTOHOME INC-ADR	USD	11 170	326 258,42	0,60
B3 SA-BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	129 798	229 055,29	0,43
Divertissement			965 090,41	1,80
NETEASE INC	HKD	56 200	965 090,41	1,80
Eau			184 032,30	0,34
SABESP SANAEMENTO	BRL	12 355	184 032,30	0,34
Electricité			1 270 381,90	2,37
POWER GRID CORP OF INDIA LTD	INR	338 621	1 270 381,90	2,37
Equipements de communication			481 600,51	0,90
ACCTON TECHNOLOGY CORP	TWD	32 000	481 600,51	0,90
Equipements électriques			1 030 896,66	1,92
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	13 500	401 486,86	0,75
MIDEA GROUP CO LTD	HKD	73 800	629 409,80	1,17

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et instruments électroniques			826 524,89	1,54
HON HAI PRECISION INDUSTRY CO LTD	TWD	64 000	342 189,83	0,64
YAGEO CORPORATION	TWD	27 481	484 335,06	0,90
Equipements et produits de loisirs			666 353,57	1,24
LI NING CO LTD	HKD	296 500	666 353,57	1,24
Gestion immobilière et développement			534 747,19	1,00
CAPITALAND INDIA TRUST	SGD	664 900	534 747,19	1,00
Grands magasins et autres			1 491 843,67	2,78
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	120 300	1 491 843,67	2,78
Hôtels, restaurants et loisirs			1 045 825,15	1,95
AMERICANA RESTAURANTS INTERN	AED	392 486	253 556,29	0,47
CHINA INTL TRAVEL SERVICE	CNY	20 563	202 551,57	0,38
SANDS CHINA LTD	HKD	262 400	589 717,29	1,10
Infrastructure de transports			988 482,65	1,84
GRUPO AEROPORT.DEL SURESTE S.B	MXN	19 070	483 520,87	0,90
GRUPO AEROPORTUA	MXN	66 721	504 961,78	0,94
Logiciels			1 264 839,87	2,36
JSC KASPI.KZ ADR	USD	6 660	632 067,87	1,18
SPORTON INTERNATIONAL INC	TWD	46 000	288 892,41	0,54
ZHONGSHENG GROUP HOLDINGS	HKD	223 000	343 879,59	0,64
Machines			499 381,46	0,93
KOREA SHIPBUILDING & OFFSHORE ENGINEERING	KRW	3 947	499 381,46	0,93
Matériaux			5 131,18	0,01
NAC KAZATOMPROM JSC-GDR REGS	USD	157	5 131,18	0,01
Médias et services interactifs			3 015 745,62	5,62
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	58 200	3 015 745,62	5,62
Métaux et minerais			1 791 899,92	3,34
ANGLO AMERICAN PLATINIUM LIMITE	ZAR	3 787	123 338,59	0,23
GRUPO MEXICO -B-	MXN	334 147	1 668 561,33	3,11
Pétrole et gaz			3 186 896,72	5,94
CHROMA ATE INC	TWD	87 000	922 945,05	1,73
CONTAINER CORP OF INDIA LTD	INR	23 857	236 145,96	0,44
GEPARK LTD	USD	25 108	176 934,06	0,33
LUKOIL PJSC-SPON ADR	USD	12 218	7 876,93	0,01
MAHANAGAR GAS LTD	INR	29 157	607 529,02	1,13
NOVATEK PJSC	RUB	44 300	448 920,10	0,84
PETROLEO BRASILEIRO SA PREF	BRL	104 207	618 305,17	1,15
SEPLAT ENERGY PLC	GBP	73 885	168 240,43	0,31
Produits alimentaires			874 667,50	1,63
BUDWEISER BREWING CO APAC LT	HKD	592 800	729 667,27	1,36
SLC AGRICOLA SA	BRL	48 352	145 000,23	0,27
Produits chimiques			324 175,77	0,60
HANSOL CHEMICAL CO LTD	KRW	1 313	123 090,67	0,23
SOC QUIMICA Y MINERA DE CHILE SA -ADR	USD	5 388	201 085,10	0,37

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pharmaceutiques			522 593,90	0,97
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	11 000	394 496,70	0,73
YIFENG PHARMACY CHAIN CO L-A	CNY	40 800	128 097,20	0,24
Produits pour l'industrie du bâtiment			210 767,51	0,39
CHOLAMANDALAM FINANCIAL HOLD	INR	7 336	159 268,49	0,29
TABREED	AED	69 950	51 499,02	0,10
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			10 105 010,63	18,85
AEM HOLDINGS LTD	SGD	124 533	123 670,79	0,23
MEDIATEK INC	TWD	41 000	1 386 044,22	2,58
SAMSUNG ELECTRONIC GDR	USD	242	213 006,81	0,40
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD PREF	KRW	88 347	3 185 045,17	5,94
SK HYNIX INC	KRW	2 396	300 528,62	0,56
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	179 000	4 896 715,02	9,14
Services aux entreprises			185 543,23	0,35
KOREA PLANT SERV	KRW	6 447	185 543,23	0,35
Services aux professionnels			256 710,50	0,48
HANGZHOU TIGERMED CONSULTI-H	HKD	60 200	256 710,50	0,48
Services de télécommunication diversifiés			1 417 492,00	2,64
TELKOM INDONESIA-B-	IDR	4 965 400	877 788,50	1,63
VODACOM	ZAR	93 909	539 703,50	1,01
Services de télécommunication mobile			1 304 571,75	2,43
SAMSUNG C&T CORP	KRW	4 295	414 376,57	0,77
TELEFONICA BRASIL	BRL	96 786	890 195,18	1,66
Services financiers diversifiés			2 296 700,26	4,28
BAJAJ HOLDINGS AND INVESTMEN	INR	14 550	1 634 688,48	3,05
BANK OF GEORGIA GROUP PLC	GBP	15 031	662 011,78	1,23
SCF FINANCE & SECURITIES-FOR	THB	1 481	0,00	0,00
SIAM CITY CREDIT FIN & S-FOR	THB	1 176	0,00	0,00
Services liés aux technologies de l'information			1 114 531,69	2,08
JD.COM INC - CL A	HKD	8 750	160 948,29	0,30
PINDUODUO INC-ADR	USD	2 844	343 301,97	0,64
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	INR	13 421	610 281,43	1,14
Soins et autres services médicaux			956 632,95	1,78
AIER EYE HOSPITAL GROUP CO-A	CNY	206 700	382 518,86	0,71
FU SHOU YUAN INTERNATIONAL	HKD	632 000	327 046,00	0,61
ODONTOPREV SA	BRL	133 285	247 068,09	0,46
Textiles, habillement et produits de luxe			825 954,57	1,54
ANTA SPORTS PRODUCTS LIMITED	HKD	75 200	825 954,57	1,54
Transport maritime			537 301,05	1,00
SITC INTL HOLDINGS	HKD	222 000	537 301,05	1,00
Transport routier et ferroviaire			151 983,17	0,28
AIR ASTANA JSC - GDR	USD	24 961	151 983,17	0,28
Transports			376 278,97	0,70
ASIAN TERMINALS INC	PHP	1 212 000	376 278,97	0,70

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			275 402,60	0,51
Autres OPC et fonds d'investissement			275 402,60	0,51
Gestion collective			275 402,60	0,51
DIGITAL TELECOM INFRAST FUND	THB	1 016 100	275 402,60	0,51
Total			52 954 431,95	98,69

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	52 954 431,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 037 452,95
Autres passifs (-)	-2 336 406,21
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	53 655 478,69

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part UFF ACTIONS EMERGENTES A	EUR	399 640,8216	118,18
Part UFF ACTIONS EMERGENTES M	EUR	5 084,5463	1 263,20
Part UFF ACTIONS EMERGENTES N	EUR	1,0000	106,94

EMERGENCE M

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	55 929 453,51	58 966 855,33
Actions et valeurs assimilées	32 018 676,47	35 440 551,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	32 018 676,47	35 440 551,28
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 910 777,04	23 526 304,05
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	23 910 777,04	23 526 304,05
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	25 519 112,03	38 045 178,10
Opérations de change à terme de devises	25 218 448,31	37 829 666,49
Autres	300 663,72	215 511,61
COMPTES FINANCIERS	1 981 158,54	1 798 133,42
Liquidités	1 981 158,54	1 798 133,42
TOTAL DE L'ACTIF	83 429 724,08	98 810 166,85

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	55 756 867,66	63 542 899,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-686 330,88	-6 009 047,92
Résultat de l'exercice (a,b)	1 576 041,79	1 666 621,46
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	56 646 578,57	59 200 472,80
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	26 234 137,88	38 966 841,48
Opérations de change à terme de devises	26 163 251,98	38 753 735,04
Autres	70 885,90	213 106,44
COMPTES FINANCIERS	549 007,63	642 852,57
Concours bancaires courants	549 007,63	642 852,57
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	83 429 724,08	98 810 166,85

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	33 983,12	1 963,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	833 594,79	741 648,78
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 516 279,10	1 751 870,46
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 383 857,01	2 495 483,07
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 900,63	6 044,86
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 900,63	6 044,86
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 381 956,38	2 489 438,21
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	717 220,35	752 558,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 664 736,03	1 736 879,90
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-88 694,24	-70 258,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 576 041,79	1 666 621,46

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011365766 - Part EMERGENCE M : Taux de frais maximum de 1,00% TTC jusqu'au 30/12/2022 puis de 1,26 % TTC à partir du 02/01/2023.

Commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. **La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPC.**

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 12% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l' « Actif de référence »).
- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée suivant les conditions suivantes. À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0% ¹	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4% ²	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Paiement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)																			
2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)																			

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts EMERGENCE M	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	59 200 472,80	87 183 310,84
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 481 689,92	2 046 118,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 564 474,68	-11 036 378,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 239 740,86	4 584 706,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 400 517,86	-8 147 047,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 949 583,16	1 673 084,27
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 152 371,20	-5 961 401,09
Frais de transactions	-138 619,36	-280 240,92
Différences de change	-5 301 964,28	8 790 166,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 668 303,18	-21 388 725,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-3 769 382,60</i>	<i>-11 437 685,78</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>11 437 685,78</i>	<i>-9 951 039,92</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 664 736,03	1 736 879,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	56 646 578,57	59 200 472,80

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	33 581,89	0,06
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	23 877 195,15	42,15
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	23 910 777,04	42,21
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 877 195,15	42,15	0,00	0,00	33 581,89	0,06	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 981 158,54	3,50
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 007,63	0,97
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	177 308,99	0,31	284 266,71	0,50	1 493 723,53	2,64	2 647 570,69	4,67	19 307 907,12	34,08
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 981 158,54	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	549 007,63	0,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 HKD		Devise 2 INR		Devise 3 TWD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	6 623 634,87	11,69	5 116 478,92	9,03	4 339 046,17	7,66	14 669 437,84	25,90
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	679 007,72	1,20	0,00	0,00	20 763 926,64	36,66
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	6 937,50	0,01	0,00	0,00	12 369,63	0,02	4 244 783,34	7,49
Comptes financiers	4 333,20	0,01	0,00	0,00	0,03	0,00	38 725,17	0,07
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 412 059,45	41,33
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	4 024 927,98
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	21 193 520,33
	Ventes à règlement différé	107 745,49
	Coupons et dividendes en espèces	192 918,23
TOTAL DES CRÉANCES		25 519 112,03
DETTES		
	Vente à terme de devise	22 220 548,68
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	3 942 703,30
	Achats à règlement différé	12 927,70
	Frais de gestion fixe	57 958,20
TOTAL DES DETTES		26 234 137,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-715 025,85

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 265,0000	2 481 689,92
Parts rachetées durant l'exercice	-6 899,0000	-7 564 474,68
Solde net des souscriptions/rachats	-4 634,0000	-5 082 784,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52 428,4197	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	717 220,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 576 041,79	1 666 621,46
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 576 041,79	1 666 621,46

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 576 041,79	1 666 621,46
Total	1 576 041,79	1 666 621,46

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-686 330,88	-6 009 047,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-686 330,88	-6 009 047,92

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-686 330,88	-6 009 047,92
Total	-686 330,88	-6 009 047,92

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	97 480 103,60	82 762 718,59	87 183 310,84	59 200 472,80	56 646 578,57
Nombre de titres	81 667,4197	70 888,4197	64 142,4197	57 062,4197	52 428,4197
Valeur liquidative unitaire	1 193,62	1 167,50	1 359,21	1 037,46	1 080,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-60,67	-30,76	143,49	-105,30	-13,09
Capitalisation unitaire sur résultat	29,61	26,85	28,74	29,20	30,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
ANGLO AMERICAN PLATINIUM LIMITE	ZAR	6 443	227 632,16	0,40
SANLAM LIMITED	ZAR	114 875	377 535,62	0,67
TOTAL AFRIQUE DU SUD			605 167,78	1,07
ARABIE SAOUDITE				
AL RAJHI BANK	SAR	21 747	371 073,67	0,66
SAUDI ARABIAN OIL CO	SAR	34 583	302 021,61	0,53
TOTAL ARABIE SAOUDITE			673 095,28	1,19
BERMUDES				
CREDICORP	USD	1 316	159 221,44	0,28
TOTAL BERMUDES			159 221,44	0,28
BRESIL				
B3 SA-BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	179 626	416 576,13	0,74
ITAU INVESTIMENTOS ITAU	BRL	255 436	436 218,40	0,77
ITAU INVESTIMENTOS ITAU RTS 22-09-23	BRL	2 563	1 388,05	0,00
PETRO RIO SA	BRL	26 176	232 350,65	0,41
RAIA DROGASIL	BRL	107 293	559 201,54	0,98
WEG SA COM NPV	BRL	32 119	219 827,93	0,39
TOTAL BRESIL			1 865 562,70	3,29
CHILI				
SOC QUIMICA Y MINERA DE CHILE SA -ADR	USD	3 237	182 614,91	0,32
TOTAL CHILI			182 614,91	0,32
CHINE				
CHINA INTERNATIONAL CAPITAL CORP LTD	HKD	165 200	281 223,74	0,50
CHINA INTL TRAVEL SERVICE	CNY	12 763	178 760,68	0,31
CHINA TOURISM GROUP DUTY F-H	HKD	15 500	189 567,54	0,34
KWEICHOW MOUTAI A	CNY	2 600	614 503,21	1,09
MEITUAN-CLASS B	HKD	32 710	443 489,28	0,78
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	69 849	510 099,61	0,90
NARI TECHNOLOGY DEVELOPMENT CO	CNY	132 132	380 228,58	0,67
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	11 900	418 525,05	0,73
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	HKD	71 141	381 781,22	0,68
TOTAL CHINE			3 398 178,91	6,00
COREE DU SUD				
KOREA SHIPBUILDING & OFFSHORE ENGINEERING	KRW	1 874	149 801,21	0,26
LG CHEMICAL	KRW	1 679	585 124,08	1,03
SAMSUNG ELECTRONIC GDR	USD	659	628 034,41	1,11
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD PREF	KRW	35 483	1 338 577,41	2,37
SAMSUNG ENGINEERING	KRW	14 694	301 889,87	0,53
TOTAL COREE DU SUD			3 003 426,98	5,30
EMIRATS ARABES UNIS				
AMERICANA RESTAURANTS INTERN	AED	360 638	380 615,68	0,67
TOTAL EMIRATS ARABES UNIS			380 615,68	0,67
ETATS-UNIS				
MERCADOLIBRE	USD	327	391 979,54	0,69

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOUTHERN COPPER CORP	USD	7 215	513 583,58	0,91
TOTAL ETATS-UNIS			905 563,12	1,60
FRANCE				
TOTALENERGIES SE	EUR	10 267	639 736,77	1,13
TOTAL FRANCE			639 736,77	1,13
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	84 800	650 118,32	1,14
CHINA RESOURCES LAND LTD	HKD	100 000	357 970,73	0,63
HKG EXCHANGES AND CLEARING	HKD	8 981	309 457,84	0,55
TOTAL HONG-KONG			1 317 546,89	2,32
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	144 500	1 465 446,47	2,58
BUDWEISER BREWING CO APAC LT	HKD	133 800	247 155,55	0,44
LI AUTO INC-CLASS A	HKD	20 900	340 645,68	0,60
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	49 800	1 789 307,96	3,16
ZHONGSHENG GROUP HOLDINGS	HKD	67 500	167 470,54	0,30
TOTAL ILES CAIMANS			4 010 026,20	7,08
INDE				
HDFC BANK LTD	INR	71 018	1 230 633,85	2,17
HINDUSTAN LEVER LTD	INR	18 985	532 335,42	0,94
KOTAK MAHINDR BANK	INR	28 498	565 225,59	1,00
MARUTI SUZUKI INDIA LTD	INR	3 395	406 988,88	0,72
POWER GRID CORP OF INDIA LTD	INR	275 582	629 795,87	1,11
SBI LIFE INSURANCE CO LTD	INR	53 709	787 917,77	1,39
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	INR	13 132	528 264,52	0,93
ULTRATECH CEMENT	INR	4 668	435 317,02	0,77
TOTAL INDE			5 116 478,92	9,03
INDONESIE				
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	424 400	230 957,37	0,41
BANK NEGARA INDONESIA TBK	IDR	156 900	99 055,70	0,18
PT BANK RAKYAT INDONESIA	IDR	1 945 058	624 393,40	1,10
TELKOM INDONESIA-B-	IDR	1 321 900	303 107,24	0,53
TOTAL INDONESIE			1 257 513,71	2,22
KAZAKHSTAN				
JSC KASPI.KZ GDR-REG S	USD	5 535	506 559,52	0,89
TOTAL KAZAKHSTAN			506 559,52	0,89
LUXEMBOURG				
GLOBANT SA	USD	1 656	309 766,10	0,55
TOTAL LUXEMBOURG			309 766,10	0,55
MEXIQUE				
FOMENTO ECONOMICO UNITS ADR	USD	6 069	626 294,18	1,11
GRUPO AEROPORT.DEL SURESTE S.B	MXN	12 301	285 370,89	0,50
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	MXN	73 915	587 356,32	1,04
TOTAL MEXIQUE			1 499 021,39	2,65
PAYS-BAS				
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	905	359 737,50	0,64
ASML HOLDING NV	EUR	484	270 604,40	0,48
TOTAL PAYS-BAS			630 341,90	1,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
MONDI PLC	GBP	18 884	299 073,30	0,53
TOTAL ROYAUME-UNI			299 073,30	0,53
RUSSIE				
LUKOIL PJSC-SPON ADR	USD	12 218	8 317,07	0,01
NOVATEK	RUB	44 300	717 141,86	1,27
SBERBANK OF RUSSIA OJSC	RUB	76 734	194 659,87	0,34
TOTAL RUSSIE			920 118,80	1,62
TAIWAN				
ACCTON TECHNOLOGY CORP	TWD	23 000	334 501,31	0,59
DELTA ELECTRONIIC INDUSTRIAL	TWD	39 000	372 795,38	0,66
HON HAI PRECISION INDUSTRY CO LTD	TWD	133 000	405 576,98	0,72
MEDIATEK INC	TWD	21 000	459 968,63	0,81
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	178 000	2 766 203,87	4,88
TOTAL TAIWAN			4 339 046,17	7,66
THAILANDE				
SCF FIN.SECU.PUBLIC FRGN RGD	THB	1 481	0,00	0,00
SIAM CITY CR.FIN.SECU.FRGN RGD	THB	1 176	0,00	0,00
TOTAL THAILANDE			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			32 018 676,47	56,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées			32 018 676,47	56,52
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
ESKO HOLD SOC 7.125% 11-02-25	USD	638 000	595 412,38	1,05
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA 6.5% 28/02/2041	ZAR	11 432 800	326 799,80	0,58
REPUBLIQUE SUDAFRICAIN 9.0% 31-01-40	ZAR	6 032 400	227 460,59	0,40
TOTAL AFRIQUE DU SUD			1 149 672,77	2,03
ANGOLA				
ANGOLAN GOVERNMENT INTL BOND 8.0% 26-11-29	USD	400 000	322 177,26	0,57
TOTAL ANGOLA			322 177,26	0,57
ARABIE SAOUDITE				
SAUDI ARABIAN OIL COMPANY 4.375% 16-04-49	USD	547 000	409 479,50	0,72
SAUDI INTL BOND 3.75% 21-01-55	USD	286 000	182 045,48	0,33
SAUDI INTL BOND 5.0% 17-04-49	USD	640 000	520 831,58	0,92
TOTAL ARABIE SAOUDITE			1 112 356,56	1,97
ARGENTINE				
ARGENTINA TV 12/35	USD	1 262 918	33 581,89	0,06
ARGENTINE REP GVT INTL BOND 0.125% 09-01-38	USD	1 380 300	395 750,38	0,70
TOTAL ARGENTINE			429 332,27	0,76
BAHAMAS				
BAHAMAS GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 6.0% 21-11-28	USD	427 000	342 027,93	0,60
TOTAL BAHAMAS			342 027,93	0,60
BAHREIN				
BAHRAIN GOVERNMENT INTL BOND 7.75% 18-04-35	USD	323 000	315 938,35	0,56
ROYAUME DU BAHRIEN 7% 260126	USD	200 000	193 615,92	0,34
TOTAL BAHREIN			509 554,27	0,90

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BENIN				
BENIN GOVERNMENT INTL BOND 6.875% 19-01-52	EUR	200 000	143 806,51	0,25
TOTAL BENIN			143 806,51	0,25
BRESIL				
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-29	BRL	2 378	438 029,40	0,77
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-31	BRL	4 859	875 592,83	1,55
BRAZIL NOTAS DO TESOURO NACIONAL SERIE F 10.0% 01-01-33	BRL	614	108 594,02	0,19
VM HOLDING SA 5.375% 04-05-27	USD	200 000	179 371,57	0,32
TOTAL BRESIL			1 601 587,82	2,83
BULGARIE				
BULGARIA GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 23-09-29	EUR	125 000	122 439,01	0,22
TOTAL BULGARIE			122 439,01	0,22
CAMEROUN				
REPUBLIC OF CAMEROON INTL BOND 5.95% 07-07-32	EUR	337 000	228 953,09	0,41
TOTAL CAMEROUN			228 953,09	0,41
CANADA				
MEGLOBAL CANADA 5.0% 18-05-25	USD	220 000	206 956,41	0,37
TOTAL CANADA			206 956,41	0,37
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 4.34% 07-03-42	USD	200 000	153 804,38	0,27
TOTAL CHILI			153 804,38	0,27
CHINE				
ASIAN INFRASTRUCTURE INVESTMENT BANK 6.0% 08-12-31	INR	23 900 000	259 236,41	0,46
ASIAN INFRASTRUCTURE INVESTMENT BANK 6.65% 30-06-33	INR	17 500 000	189 571,71	0,33
ZHENRO PROPERTIES GROUP 0.0% 10-09-24 DEFAULT	USD	200 000	17 075,73	0,03
TOTAL CHINE			465 883,85	0,82
COLOMBIE				
COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 15-05-51	USD	220 000	119 654,77	0,21
COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 5.2% 15-05-49	USD	380 000	243 925,85	0,43
COLOMBIE 5.625% 02/44	USD	213 000	146 057,40	0,26
ECOPETROL 8.875% 13-01-33	USD	138 000	130 188,95	0,23
TOTAL COLOMBIE			639 826,97	1,13
COTE D'IVOIRE				
IVORY COAST GOVERNMENT INT BOND 6.875% 17-10-40	EUR	100 000	80 925,30	0,14
TOTAL COTE D'IVOIRE			80 925,30	0,14
DOMINICAINE, REPUBLIQUE				
DOMINICAN REPUBLIC INTL BOND 5.5% 22-02-29	USD	200 000	174 623,98	0,31
DOMREP 7.45 04/30/44	USD	530 000	474 726,32	0,84
REPU DOMI 6.85% 27-01-45	USD	410 000	335 976,86	0,59
TOTAL DOMINICAINE, REPUBLIQUE			985 327,16	1,74
EGYPTE				
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 7.0529% 15-01-32	USD	270 000	151 566,13	0,27
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 7.6003% 01-03-29	USD	214 000	132 153,31	0,23
EGYPT GOVERNEMENT INTL BOND 8.5% 31-01-47	USD	800 000	417 169,33	0,74
TOTAL EGYPTE			700 888,77	1,24
EQUATEUR				
ECUADOR GOVERNMENT INTL BOND 0.5% 31-07-30	USD	520 700	257 671,92	0,45
ECUADOR GOVERNMENT INTL BOND 0.5% 31-07-35	USD	127 500	45 720,75	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ECUADOR GOVERNMENT INTL BOND 0.5% 31-07-40	USD	82 400	26 152,28	0,05
TOTAL EQUATEUR			329 544,95	0,58
ETATS-UNIS				
INTL FINANCE CORP IFC 7.1% 21-03-31	INR	18 000 000	201 100,76	0,36
TENGIZCHEVROIL FINANCE CO INTL 3.25% 15-08-30	USD	213 000	154 353,68	0,27
TOTAL ETATS-UNIS			355 454,44	0,63
GABON				
GABON 6.95% 16-06-25	USD	210 000	181 618,52	0,32
TOTAL GABON			181 618,52	0,32
GEORGIE				
GEORGIAN RAILWAY 4.0% 17-06-28	USD	570 000	475 288,91	0,84
TOTAL GEORGIE			475 288,91	0,84
GHANA				
GHANA GOVERNMENT INTL BOND 8.125% 26-03-32	USD	454 000	190 128,86	0,34
GHANA GOVERNMENT INTL BOND 8.95% 26-03-51	USD	200 000	81 033,37	0,14
GHANA REGS 10.75% 14-10-30	USD	200 000	137 167,50	0,24
TOTAL GHANA			408 329,73	0,72
GUATEMALA				
CT TRUST 5.125% 03-02-32	USD	200 000	150 856,89	0,27
GUATEMALA GOVERNMENT BOND 3.7% 07-10-33	USD	314 000	234 239,45	0,41
TOTAL GUATEMALA			385 096,34	0,68
HONDURAS				
HONDUR 6 1/4 01/19/27	USD	197 000	177 997,93	0,32
TOTAL HONDURAS			177 997,93	0,32
HONGRIE				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 4.25% 16-06-31	EUR	300 000	281 436,63	0,50
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 6.75% 25-09-52	USD	200 000	179 836,44	0,31
HUNG GOVE INT 7.625% 29-03-41	USD	12 000	11 933,03	0,02
TOTAL HONGRIE			473 206,10	0,83
ILES CAIMANS				
BIOCEANICO SOVEREIGN ZCP 05-06-34	USD	271 000	159 130,32	0,28
LIMA METRO LINE 2 FIN LT 4.35% 05-04-36	USD	200 000	147 884,50	0,26
MAF GLOBAL SECURITIES 7.875% PERP	USD	275 000	262 408,61	0,46
SHARJAH SUKUK PROGRAM 6.092% 19-03-34	USD	200 000	189 940,27	0,34
ZAHIDI LTD 4.5% 22-03-28	USD	500 000	195 038,82	0,35
TOTAL ILES CAIMANS			954 402,52	1,69
INDE				
INDIAN RAILWAY FINANCE 2.8% 10-02-31	USD	200 000	152 614,58	0,27
TOTAL INDE			152 614,58	0,27
INDONESIE				
INDONESIA GOVERNMENT INTL BOND 1.3% 23-03-34	EUR	136 000	98 234,26	0,18
INDONESIA TREASURY BOND 7.0% 15-02-33	IDR	4 083 000 000	253 761,49	0,45
INDONESIA TREASURY BOND 7.125% 15-06-43	IDR	3 795 000 000	239 399,25	0,42
PERTAMINA 6.5% 27/05/2041	USD	400 000	374 045,57	0,66
PT PERUSAHAAN LISTRIK NEGARA 6.25% 25-01-49	USD	308 000	265 904,59	0,47
TOTAL INDONESIE			1 231 345,16	2,18
IRAQ				
IRAQ 5.8% 15/01/28 REGS *USD	USD	464 000	232 260,06	0,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL IRAQ			232 260,06	0,41
JERSEY				
GALAXY PIPELINE ASSETS BID 2.625% 31-03-36	USD	200 000	147 171,93	0,26
TOTAL JERSEY			147 171,93	0,26
JORDANIE				
ROYAUME DE JORDANIE 7.375% 10-10-47	USD	270 000	219 760,39	0,39
TOTAL JORDANIE			219 760,39	0,39
KAZAKHSTAN				
KAZMUNAIGAZ NATL COMPANY 5.375% 24-04-30	USD	200 000	176 842,13	0,31
KAZMUNAIGAZ NATL COMPANY 6.375% 24-10-48	USD	400 000	319 234,66	0,57
TOTAL KAZAKHSTAN			496 076,79	0,88
KENYA				
KENYA GOVERNMENT INTL BOND 7.0% 22-05-27	USD	400 000	331 047,45	0,58
TOTAL KENYA			331 047,45	0,58
LUXEMBOURG				
CHILE ELECTRICITY LUX 6.01% 20-01-33	USD	200 000	189 265,23	0,33
TOTAL LUXEMBOURG			189 265,23	0,33
MAROC				
MOROCCO GOVERNMENT INTL BOND 3.0% 15-12-32	USD	202 000	147 503,73	0,26
OCP SA 6.875% 25/04/2044	USD	200 000	165 164,72	0,30
TOTAL MAROC			312 668,45	0,56
MAURICE				
MTN MAUR INVE 6.5% 13-10-26	USD	200 000	191 585,41	0,34
TOTAL MAURICE			191 585,41	0,34
MEXIQUE				
BRASKEM IDESA SAPI 7.45% 15-11-29	USD	200 000	123 959,22	0,22
MEXICAN BONOS 8.0% 07-11-47	MXN	51 954	240 903,89	0,43
MEXICO 6.05% 01/40	USD	40 000	35 688,02	0,06
MEXIQUE 6.75% 27/09/34 GLOBAL	USD	127 000	122 098,07	0,22
PETROLEOS MEXICANOS 5.95% 28-01-31	USD	307 000	210 716,90	0,37
PETROLEOS MEXICANOS 6.35% 12-02-48	USD	462 000	254 593,95	0,45
PETROLEOS MEXICANOS 6.75% 21-09-47	USD	150 000	84 261,37	0,14
PETROLEOS MEXICANOS FIX 28-01-60	USD	660 000	376 705,19	0,67
TRUST F1401 6.39% 15-01-50	USD	250 000	185 034,75	0,32
TOTAL MEXIQUE			1 633 961,36	2,88
MOZAMBIQUE				
MOZAMBIQUE REPUBLIC 5.0% 15-09-31	USD	200 000	150 108,73	0,26
TOTAL MOZAMBIQUE			150 108,73	0,26
NIGERIA				
ACCESS BANK NIGERIA 6.125% 21-09-26	USD	200 000	161 283,28	0,28
NIGERIA GOVERNMENT INTL BOND 8.375% 24-03-29	USD	200 000	162 754,80	0,29
NIGERIA GOVERNMENT INTL BOND 8.747% 21-01-31	USD	200 000	163 262,55	0,29
REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA 7.875% 16-02-32	USD	200 000	151 273,75	0,27
TOTAL NIGERIA			638 574,38	1,13
OUZBEKISTAN				
REPUBLIC OF UZBEKISTAN BOND 3.9% 19-10-31	USD	200 000	151 152,81	0,27
REPUBLIC OF UZBEKISTAN BOND 5.375% 20-02-29	USD	276 000	235 836,91	0,41
TOTAL OUZBEKISTAN			386 989,72	0,68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAKISTAN				
PAKISTAN GOVERNMENT INTL BOND 6.875% 05-12-27	USD	600 000	303 735,30	0,53
TOTAL PAKISTAN			303 735,30	0,53
PANAMA				
GLOBAL BANK 5.25% 16-04-29	USD	145 000	128 608,05	0,23
TOTAL PANAMA			128 608,05	0,23
PAYS-BAS				
BOI FINANCE BV 7.5% 16-02-27	EUR	200 000	179 562,96	0,32
TOTAL PAYS-BAS			179 562,96	0,32
PEROU				
PERU GOVERNMENT BOND 7.3% 12-08-33	PEN	999 000	255 526,74	0,45
PETROLEOS DEL PERU SA 5.625% 19-06-47	USD	200 000	117 427,44	0,21
TOTAL PEROU			372 954,18	0,66
PHILIPPINES				
ASIA DEV BK 6.15% 25-02-30	INR	2 700 000	29 098,84	0,05
PHILIPPINES 1.2% 28-04-33	EUR	137 000	103 329,05	0,18
TOTAL PHILIPPINES			132 427,89	0,23
POLOGNE				
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 5.5% 16-11-27	USD	60 000	58 037,28	0,10
TOTAL POLOGNE			58 037,28	0,10
QATAR				
QATAR GOVERNMENT INTL BOND 4.4% 16-04-50	USD	357 000	281 769,47	0,50
QATAR GOVERNMENT INTL BOND 4.817% 14-03-49	USD	220 000	180 769,89	0,32
QATAR GOVERNMENT INTL BOND 5.103% 23-04-48	USD	607 000	534 047,52	0,94
TOTAL QATAR			996 586,88	1,76
ROUMANIE				
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.75% 14-04-41	EUR	502 000	302 188,19	0,53
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 4.0% 14-02-51	USD	162 000	98 666,45	0,17
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.125% 15-06-48	USD	34 000	25 651,08	0,04
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.375% 18-09-33	EUR	178 000	175 732,76	0,31
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 7.625% 17-01-53	USD	72 000	70 597,52	0,13
TOTAL ROUMANIE			672 836,00	1,18
RWANDA				
RWANDA INTL GOVERNMENT BOND 5.5% 09-08-31	USD	260 000	193 752,48	0,34
TOTAL RWANDA			193 752,48	0,34
SENEGAL				
SENEGAL GOVERNMENT INTL BOND 5.375% 08-06-37	EUR	100 000	66 060,74	0,11
TOTAL SENEGAL			66 060,74	0,11
SERBIE				
SERBIA INTERNATIONAL BOND 1.5% 26-06-29	EUR	100 000	77 519,74	0,14
SERBIA INTL BOND 1.65% 03-03-33	EUR	300 000	199 533,76	0,35
TOTAL SERBIE			277 053,50	0,49
TUNISIE				
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE INTERNATIONAL 5.625% 17-02-24	EUR	107 000	98 745,16	0,17
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE INTL 6.375% 15-07-26	EUR	233 000	144 082,41	0,26
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE INTL 6.75% 31-10-23	EUR	160 000	165 293,11	0,29
TOTAL TUNISIE			408 120,68	0,72
UKRAINE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NPC UKRENERGO 6.875% 09-11-28	USD	200 000	57 788,60	0,10
UKRAINE GOVERNMENT INTL BOND 7.253% 15-03-35	USD	644 000	164 337,52	0,29
TOTAL UKRAINE			222 126,12	0,39
URUGUAY				
URUGUAY GOVERNMENT INTERNAL BOND 8.25% 21-05-31	UYU	3 832 000	90 467,17	0,16
URUGUAY GOVERNMENT INTERNAL BOND 8.5% 15-03-28	UYU	3 170 000	75 501,13	0,13
URUGUAY GOVERNMENT INTERNAL BOND 9.75% 20-07-33	UYU	1 726 000	43 697,09	0,08
TOTAL URUGUAY			209 665,39	0,37
VENEZUELA				
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 15-11-26	USD	746 239	40 493,89	0,07
PETROLEOS DE VENEZUELA PDV 0.0% 16-05-24	USD	875 343	47 027,86	0,08
VENEZUELA 7.65% 21/04/25 USD DEFAULT	USD	113 000	10 754,61	0,02
VENEZUELA 7% 12/18	USD	168 000	12 015,88	0,02
VENEZUELA 9.25% 07/05/23 *USD DEFAULT	USD	404 100	39 256,20	0,07
TOTAL VENEZUELA			149 548,44	0,26
ZAMBIE				
REPUBLIC OF ZAMBIA 8.97% 30-07-27 DEFAULT	USD	326 000	168 393,78	0,30
ZAMBIA GOVERNMENT INTL BOND 0.0% 14-04-24 DEFAULT	USD	233 000	121 417,96	0,21
TOTAL ZAMBIE			289 811,74	0,51
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			23 910 777,04	42,21
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			23 910 777,04	42,21
Créances			25 519 112,03	45,05
Dettes			-26 234 137,88	-46,31
Comptes financiers			1 432 150,91	2,53
Actif net			56 646 578,57	100,00

Parts EMERGENCE M	EUR	52 428,4197	1 080,45
--------------------------	------------	--------------------	-----------------

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: UFF ACTIONS EMERGENTES part M
Identifiant d'entité juridique : 969500CX6Z3ZEX9BQV64

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds s'est appuyé sur un processus d'analyse et de sélection propriétaire combinant des exclusions binaires, une analyse quantitative et une analyse qualitative des critères ESG.

D'une part ont été exclues : les entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations Unies, liées aux armes à sous-munitions, aux mines antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5% du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5% du chiffre d'affaires), à la production de charbon thermique (plus de 20% du chiffre d'affaires), à l'augmentation de leur capacité de production d'énergie thermique à partir du charbon avec une intensité carbone de plus de 1 150 tonnes de CO2/millions de dollars de revenus.

D'autre part, dans le cadre de la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, le fonds a pris en compte les aspects ESG suivants :

- Environnement : changement climatique, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'énergie, gestion des déchets, impacts environnementaux, etc.
- Social : pratiques de paie, santé et sécurité des employés, engagement et diversité, droits de l'homme et communautés, confidentialité et protection des données, etc.
- Gouvernance : facteurs liés au comportement de l'entreprise tels que la gestion du personnel, le respect des droits de l'homme et la gouvernance d'entreprise, tels que les controverses, les politiques et les pratiques, la comptabilité et l'audit, les questions de conseil d'administration, la propriété et le contrôle, etc.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Nos analystes actions attribuent un score propriétaire (de 1 à 5) pour articuler la manière dont une entreprise gère les facteurs ESG importants et l'impact probable sur la performance. Ce score résume les informations sur trois domaines clés :

- 1.) Notre point de vue sur la qualité de la gouvernance d'entreprise et la surveillance de l'entreprise et de la direction
- 2.) Identification des problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance opérationnelle les plus importants que l'entreprise doit gérer
- 3.) Une évaluation de la gestion des risques et opportunités ESG les plus importants et de l'impact sur la performance opérationnelle et la valorisation de l'entreprise

1 indique les meilleures performances de la catégorie avec une excellente gouvernance, une forte intégration ESG opérationnelle et une maximisation des opportunités de revenus liées aux thèmes de durabilité. Dans l'ensemble, un score ESG Q1 indique que l'ESG améliore l'avantage concurrentiel d'une entreprise et renforce un dossier d'investissement. Un score ESG Q5 indique une mauvaise gouvernance et une absence de surveillance, une faible volonté d'identifier et de gérer les risques ESG et une absence de connaissance des opportunités de revenus liées aux thèmes de durabilité, ce qui signifie qu'il existe un risque d'investissement important.

Nous confirmons que le Fonds ne détenait que des sociétés avec un score ESG Q compris entre 1 et 4. À la fin de l'année, 11.8 % du fonds avaient un score ESG Q de 1, 35.5 % avaient un score ESG Q de 2, 42.6 % avaient un score ESG Q de 3 et 8.3 % avaient un score ESG Q de 4.

Nous confirmons qu'au cours de la période de référence, les sociétés qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations Unies, liées aux armes à sous-munitions, aux mines antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production de charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), à l'augmentation de leur capacité de production d'énergie thermique à partir du charbon avec une intensité carbone de plus de 1 150 tonnes de CO2/million de dollars de revenus, ont été exclues.

Notre score ESG House exclusif, développé par notre équipe centrale de développement durable en collaboration avec l'équipe d'investissement quantitatif, est utilisé pour identifier les entreprises présentant des risques ESG potentiellement élevés ou mal gérés. Le score est calculé en combinant une variété de données dans un cadre exclusif dans lequel différents facteurs ESG sont pondérés en fonction de leur importance pour chaque secteur.

Nous confirmons qu'au cours de la période de référence, le Fonds a exclu les entreprises présentant les risques ESG les plus élevés, tels qu'identifiés par le score ESG House. Cela est mis en œuvre en excluant les 10 % inférieurs des émetteurs ayant un score ESG House qui figurent dans l'indice de référence.

La notation ESG de MSCI a été utilisée pour étayer l'évaluation ESG. Développée et fournie par MSCI, la notation mesure la résilience d'une entreprise aux risques ESG à long terme et pertinents sur le plan financier et nous permet de voir comment les entreprises se classent dans un contexte mondial. Nous confirmons qu'au cours de la période de référence, le Fonds a obtenu une notation ESG MSCI égale ou supérieure à celle de l'indice de référence. À la fin de l'année, la notation ESG MSCI du Fonds était de A par rapport à la notation de l'indice de référence de A.

Nous confirmons qu'au cours de la période de référence, l'intensité carbone du portefeuille était inférieure de 10 % à celle de l'indice de référence, conformément à notre engagement global. À la fin de l'année, l'intensité carbone moyenne pondérée du fonds (Scope 1 et 2) par rapport à l'indice de référence était de 28.0 %.

Nous confirmons qu'au cours de la période de référence, le Fonds a axé son engagement et son analyse sur la gouvernance et qu'en utilisant le score ESG House d'abrdn et le score ESG Q des actions comme ci-dessus, nous avons évité les entreprises ayant les pires pratiques de gouvernance.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable – première période de rapport.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

L'objectif de l'investissement durable est de contribuer à résoudre un défi environnemental ou social, en plus de ne pas causer de dommages significatifs et d'être bien géré. Chaque investissement durable peut contribuer à des problèmes environnementaux ou sociaux. En fait, de nombreuses entreprises apporteront une contribution positive aux deux. abrdn utilise les six objectifs environnementaux de la taxonomie pour éclairer les contributions environnementales, notamment : (1) l'atténuation du changement climatique, (2) l'adaptation au changement climatique,

(3) l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et marines, (4) la transition vers une économie circulaire, (5) la prévention et le contrôle de la pollution, et (6) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. En outre, abrdn utilise les 17 objectifs de développement durable et leurs sous-objectifs pour compléter les sujets de la taxonomie de l'UE et fournir un cadre pour l'examen des objectifs sociaux.

Une activité économique doit avoir une contribution économique positive pour être qualifiée d'investissement durable, ce qui inclut la prise en compte des revenus environnementaux ou sociaux, des dépenses d'investissement, des dépenses d'exploitation ou des opérations durables. abrdn cherche à établir ou à estimer la part des activités économiques/contributions de la société investie à un objectif durable et c'est cet élément qui est pondéré et comptabilisé dans la proportion totale agrégée d'investissements durables du compartiment.

abrdn utilise une combinaison des approches suivantes : i. une méthodologie quantitative basée sur une combinaison de sources de données accessibles au public ; et ii. en utilisant les propres connaissances et résultats d'engagement de l'ABRDN, l'ABRDN superpose la méthodologie quantitative à une évaluation qualitative pour calculer un pourcentage global de contribution économique à un objectif durable pour chaque participation dans un fonds.



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comme l'exige le règlement délégué SFDR, l'investissement ne cause pas de préjudice significatif (« Do No Significant Harm »/« DNSH ») à l'un des objectifs d'investissement durable. abrdn a créé un processus en 3 étapes pour garantir la prise en compte des DNSH :

i. Exclusions sectorielles

abrdn a identifié un certain nombre de secteurs qui ne sont pas automatiquement éligibles à l'inclusion en tant qu'investissement durable car ils sont considérés comme causant un préjudice significatif. Il s'agit notamment, sans s'y limiter : (1) la défense, (2) le charbon, (3) l'exploration et la production de pétrole et de gaz et les activités associées, (4) le tabac, (5) les jeux de hasard et (6) l'alcool.

ii. Test binaire DNSH

Le test DNSH est un test binaire de réussite/échec qui indique si l'entreprise satisfait ou échoue aux critères de l'article 2 (17) du SFDR « ne pas causer de préjudice significatif ». La réussite indique, selon la méthodologie d'abrdn, que l'entreprise n'a aucun lien avec les armes controversées, que moins de 1 % de ses revenus proviennent du charbon thermique, moins de 5 % de ses revenus proviennent d'activités liées au tabac, qu'elle n'est pas un producteur de tabac et qu'elle n'a pas de controverses ESG graves/graves. Si l'entreprise échoue à ce test, elle ne peut pas être considérée comme un investissement durable. L'approche d'abrdn est alignée sur les PAI SFDR inclus dans les tableaux 1, 2 et 3 du règlement délégué SFDR et est basée sur des sources de données externes et des informations internes d'abrdn.

iii. Drapeau de matérialité DNSH

En utilisant un certain nombre d'écrans et de drapeaux supplémentaires, abrdn examine les indicateurs supplémentaires du PAI SFDR tels que définis par le règlement délégué SFDR pour identifier les domaines à améliorer ou les

préoccupations futures potentielles. Ces indicateurs ne sont pas considérés comme causant un préjudice important et, par conséquent, une entreprise avec des drapeaux de matérialité DNSH actifs peut toujours être considérée comme un investissement durable. abrdn vise à améliorer les activités d'engagement pour se concentrer sur ces domaines et chercher à obtenir de meilleurs résultats en résolvant le problème.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds prend en compte les principaux indicateurs d'impact négatif définis par le règlement délégué SFDR.

Avant l'investissement, abrdn applique un certain nombre de normes et de filtres basés sur les activités liés aux PAI, y compris, mais sans s'y limiter : le Pacte mondial des Nations Unies, les armes controversées et l'extraction de charbon thermique.

UNGC : Le Fonds utilise des filtres basés sur des normes et des filtres de controverse pour exclure les entreprises qui pourraient enfreindre les normes internationales décrites dans les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les entités publiques dans les pays qui enfreignent les normes.

Armes controversées : Le Fonds exclut les entreprises ayant des activités commerciales liées aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes nucléaires, armes chimiques et biologiques, phosphore blanc, fragments non détectables, dispositifs incendiaires, munitions à l'uranium appauvri ou lasers aveuglants).

Extraction de charbon thermique : Le Fonds exclut les entreprises exposées au secteur des combustibles fossiles en fonction du pourcentage de revenus provenant de l'extraction de charbon thermique.

Les entreprises impliquées dans la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires) sont également exclues.

Après l'investissement, les indicateurs PAI suivants sont pris en compte :

- Abrdn surveille tous les indicateurs PAI obligatoires et supplémentaires via notre processus d'investissement d'intégration ESG en utilisant une combinaison de notre score interne exclusif et de flux de données tiers. Les indicateurs PAI qui échouent à un test binaire spécifique ou sont considérés comme supérieurs à la moyenne sont signalés pour examen et peuvent être sélectionnés pour l'engagement de l'entreprise.*

- Prise en compte de l'intensité carbone du portefeuille et des émissions de GES via nos outils climatiques et notre analyse des risques*

- Indicateurs de gouvernance via nos scores de gouvernance exclusifs et notre cadre de risque, y compris la prise en compte de structures de gestion saines, des relations avec les employés, de la rémunération du personnel et de la conformité fiscale*

- L'univers d'investissement est régulièrement analysé pour rechercher des entreprises susceptibles de violer les normes internationales décrites dans les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les*

principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les entités publiques dans les pays qui violent les normes.

— — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, tous les investissements durables sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les manquements et violations de ces normes internationales sont signalés par une controverse suscitée par un événement et sont pris en compte dans le processus d'investissement, et exclus à leur tour de la considération en tant qu'investissement durable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

(1) Émissions de GES Scope 1 & 2 et empreinte carbone : Ceci est réalisé via le suivi du benchmark carbone et nous confirmons qu'au cours de la période de reporting, l'intensité carbone du portefeuille était inférieure de 10 % au benchmark, conformément à notre engagement global.

(2) Exclusions : Nous confirmons que les entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations Unies, liées aux armes à sous-munitions, aux mines antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production de charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), augmentant leur capacité de production d'électricité thermique à partir du charbon avec une intensité carbone de plus de 1 150 tonnes de CO2/million de dollars de revenus ont été exclues du Fonds au cours de la période de reporting.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements qui **constituent la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR	Technologies de l'information	9.3%	Taiwan
SAMSUNG ELECTRONICS	Technologies de l'information	5.9%	Corée du Sud
TENCENT HOLDINGS LTD	Services de communication	5.7%	Chine
HDFC BANK LIMITED	Finance	4.8%	Inde
GRUPO MEXICO SAB DE CV-SER B	Matériaux	3.2%	México
BAJAJ HOLDINGS AND	Finance	3.1%	Inde
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Consommation discrétionnaire	2.9%	Chine
MEDIATEK INC	Technologies de l'information	2.6%	Taiwan
POWER GRID CORP OF INDIA LTD	Services publics	2.4%	Inde
WULIANGYE YIBIN CO LTD-A	Biens de consommation de base	1.9%	Chine

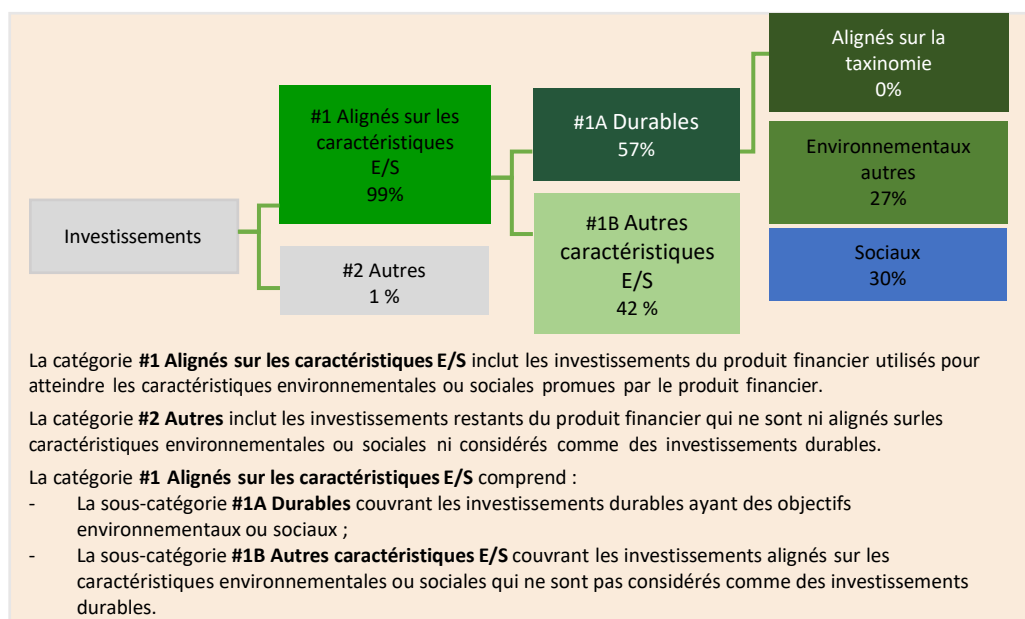


L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le fonds s'est engagé à détenir un minimum de 90 % des actifs du Fonds alignés sur les caractéristiques E/S. Le Fonds a investi 99% sur des actifs alignés sur les caractéristiques E/S.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-secteur	% Actifs
Services de communication	Médias & Divertissement	12.4%
	Services de télécommunications	
Consommation discrétionnaire	Automobiles & Composants	13.6%
	Distribution & Vente au détail	
	Biens durables & Vêtements	
	Services à la consommation	

Biens de consommation	Distribution & Vente au détail des biens de consommation Alimentation, Boissons & Tabac	3.8%
Energy	Énergie	1.8%
Finances	Banques Services financiers Assurance	22.5%
Soins de santé	Équipement et services de soins de santé Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie	2.6%
Industriel	Biens d'équipement Services commerciaux et professionnels Transport	8.5%
Technologie de l'information	Semi-conducteurs et équipements de semi-conducteurs Logiciels et services Technologie Quincaillerie et équipement	24.1%
Matériaux	Matériaux	4.0%
Immobilier	Fiducies de placement immobilier en actions (FPI) Gestion et développement immobilier	1.0%
Services publics	Services publics	4.0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds ne détient aucun investissement durable ayant un objectif environnemental aligné avec la Taxonomie de l'UE. Cette évaluation n'a pas été soumise à un examen externe.

Ces investissements durables ne seront pas alignés avec la Taxonomie de l'UE, car l'objectif environnemental ne dispose pas de normes techniques associées pour la comparaison et les données pertinentes ne sont pas disponibles pour confirmer cet alignement.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

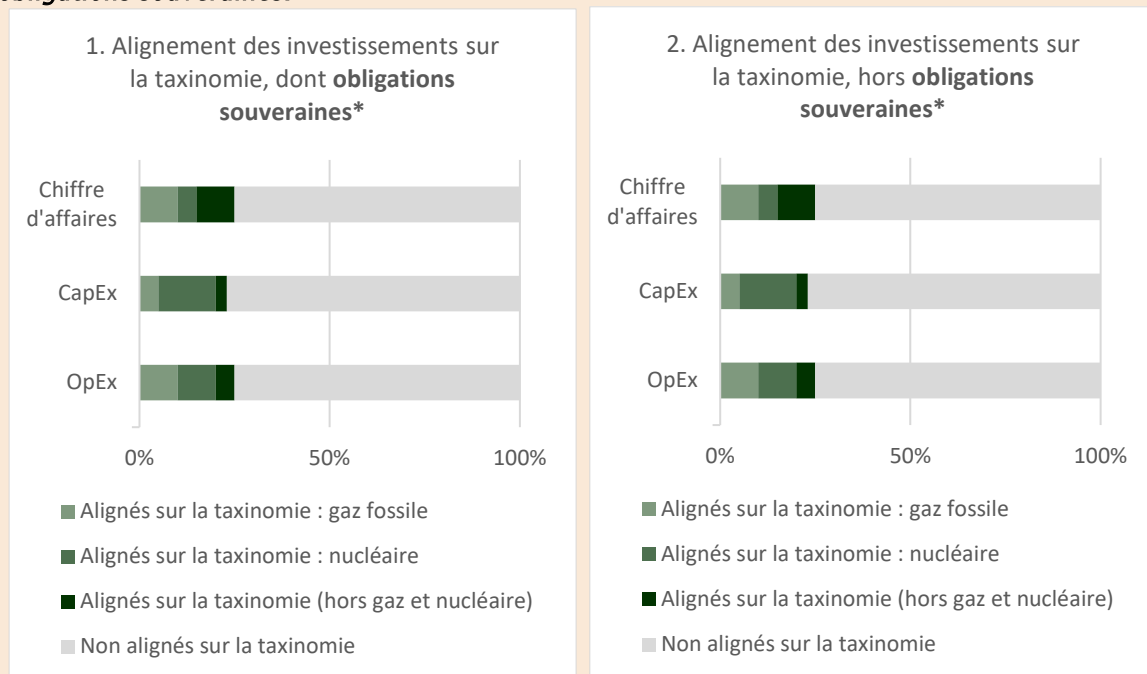
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente x% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds détient 0% des investissements réalisés dans des activités de transition et d'habilitation.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable – première période de rapport.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE est de 27 %.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables à objectif social est de 30%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds a investi 1 % de ses actifs dans la catégorie « Autres ». Les investissements inclus dans la catégorie « Autres » sont des liquidités, des instruments du marché monétaire et des produits dérivés. Ces actifs ont pour objectif d'atteindre la liquidité, d'atteindre un rendement cible ou de gérer le risque et peuvent ne pas contribuer aux aspects environnementaux ou sociaux du Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les critères de sélection, de notation et les objectifs de référence du fonds garantissent que le portefeuille est investi dans des entreprises qui respectent les normes ESG appropriées. Le fonds a également collaboré avec des émetteurs sur des sujets tels que le changement climatique, l'environnement, le travail, les droits de l'homme, la gouvernance d'entreprise et le comportement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable